

# Termes de référence

## Assistance technique sur

### Assurance qualité des services de santé VIH/s en Haïti

#### A. Mise en situation

Le principe de qualité est un des principes directeurs la Politique Nationale de Santé du gouvernement promulguée en juillet 2012 et du Plan Stratégique National Multisectoriel 2018 – 2023 de lutte contre le VIH en Haïti. Ce principe fait référence à « **la nécessité de mettre en œuvre des interventions avec un niveau d'assurance de qualité maximale autant que le permet les moyens techniques et technologiques disponibles ainsi que les ressources financières mobilisées** ».

La quintessence de ce principe trouve sa concrétisation/cristallisation dans le « **degré auquel les services de santé pour les individus et les populations augmentent la probabilité de résultats souhaités et du niveau de leur conformité aux connaissances professionnelles actuelles**<sup>[1]</sup> (communauté de pratiques) ».

Les erreurs liées aux services de santé ont des coûts élevés sur les Programmes et des conséquences dramatiques sur les personnes, les familles, les communautés et la population. Mieux vaut les éviter et agir en amont en mettant à la disposition de toutes les parties prenantes un ensemble de mécanismes programmatiques, institutionnels et opérationnels (évaluation de la qualité, procédures opérationnalisées, amélioration continue de la qualité) sur des services de santé de qualité et non-stigmatisants du VIH/sida.

Cette consultation est notée VIH/sida, mais elle aura une portée systémique qui dépassera le champ du Programme VIH, tant par son contenu que par ses ambitions. Une partie importante sera consacrée à la continuité et à l'intégration des services. Cet investissement, peu importe sa grandeur, pourra être considéré comme un élément transversal et de renforcement du système de santé. N'importe quel Programme ou entité du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) pourra aisément adapter et utiliser l'ensemble des documents qui seront élaborés par cette assistance pour l'amélioration des services offerts à ses clients. Les plateformes de prestation de services en santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, adolescente pourront l'utiliser à des fins d'intégration des services de prévention, de dépistage (testing et retesting), et de traitement de haute qualité. Tous les documents qui seront produits avec l'appui de cette assistance technique devront être harmonisés autour du patient PVVIH comme point central, bénéficiaire privilégié et acteur de son propre destin : **services de santé centrés sur le patient et développement de partenariat prestataire – patient.**

#### B. Objectif général

Fournir une assistance technique à UCMIT/PNLS à l'élaboration de plusieurs documents et à la réalisation de sessions de formation sur l'assurance qualité des services VIH/sida selon une démarche scientifique et participative.

#### C. Objectifs spécifiques

1. **Etablir un calendrier et des méthodes de travail**, en coordination avec un comité de 3 membres UCMIT, PNLS et OHMaSS.

(Résultat 1 : Calendrier de travail et méthodologie)

2. **Evaluer la qualité des services VIH/sida** fournis au niveau des points de prestation de service de prévention, diagnostiques, de soins et de traitement du VIH sur la base d'un échantillonnage raisonné de points de prestation de services de prévention, diagnostiques (testing et retesting), de soins et de traitement du VIH. Y compris les services communautaires associés à la prévention, le dépistage, les soins et le traitement. **Le focus doit être mis sur la recherche des erreurs liées aux services.**

(Résultat 2 : Evaluation des services de qualité et non-stigmatisants, incluant une revue de la littérature scientifique)

### **3.Élaborer le « Manuel de procédures opérationnelles standardisées sur des services de santé de qualité du VIH/sida et non-stigmatisants en Haïti ».**

(Résultat 3 : élaboration manuel de procédures opérationnelles standardisées sur des services de santé de qualité VIH/sida en Haïti)

L'une des préoccupations du PNLS, en matière de qualité des services de santé du VIH/sida est de s'assurer que tous les processus mis en œuvre pour offrir des services de prévention, de dépistage (testing et retesting), de soins et de traitement aboutissent à des résultats identiques quel que soit le point de prestation de services (PPS) VIH/sida sur le territoire national. **Si le quoi représente le processus déjà énoncé dans les manuels de prise en charge du PNLS (conseil et dépistage, soins et traitement aux adolescents et adultes, manuel pédiatrique, ...), l'objet de la présente assistance technique doit répondre de façon claire et précise sur le qui fait quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Et Pourquoi ?**

Le manuel de procédures opérationnelles standardisées sur des services de santé de qualité et non-stigmatisants du VIH/sida sera un des éléments fondamentaux de l'assurance qualité des services fournis par tous les PPS qui sont liés au Programme National de Lutte contre le Sida en Haïti. Un autre élément important est la formation des prestataires sur l'amélioration continue de la qualité des services de santé en VIH/sida : ce manuel sera un appui indispensable lors des formations initiales et sur le terrain (in situ ou sur le tas).

### **4. Élaborer le « carnet du superviseur » sur des services de santé de qualité et non-stigmatisants du VIH/sida en Haïti.**

[1] « At the very least, the quality of technical care consists in the application of medical science and technology in a manner that maximizes its benefits to health without correspondingly increasing its risks ». Avedis Donabedian. 1973

### **5. Élaborer un plan de monitoring et d'évaluation des services de santé de qualité et non-stigmatisants du VIH/sida en Haïti 2020 - 2023.**

(Résultat 5 : plan de monitoring et d'évaluation des services de santé de qualité et non-stigmatisants du VIH/sida en Haïti)

Ce plan doit être en harmonie avec le PSNM 2018 - 2023.

Il indiquera les indicateurs de qualité clés relatifs au suivi d'une maladie chronique comme le sida, en termes de globalité, continuité, coordination et intégration des services.

### **6. Organiser 2 sessions de formation, chacune d'une durée de 5 jours, sur l'assurance de qualité des services de santé VIH/sida en Haïti.**

(Résultat 6 : réalisation de 2 sessions de formation, la première à l'intention 20 cadres des directions sanitaires départementales et de 10 cadres du PNLS ; et la 2<sup>e</sup> pour 30 responsables des responsables (superviseurs/coachs/mentors) des organisations gestionnaires de réseau de soins.

Cette série de 2 sessions est une formation de formateurs. Les participants seront appelés à partir de 2020, tout au début de la distribution du manuel à aider le PNLS, à assurer l'orientation des prestataires de services du Programme sur son utilisation.

### **7. Elaborer le rapport de mise en œuvre de cette consultation sur les services de santé de qualité et non-stigmatisants du VIH/sida en Haïti.**

(Résultat 7 : rapport de mise en œuvre de la consultation sur les services de qualité et non-stigmatisants du VIH/sida en Haïti).

## **D. Calendrier de réalisation des travaux**

<b>Lots de travail</b>		<b>Période de réalisation</b>
1	Finalisation méthodologie et formation des consultants adjoints sur outils collecte données / évaluation des services de santé VIH/sida	1 – 12 juillet 2019

2	Réalisation évaluation services de santé VIH/sida	15 juillet 2019 au 30 septembre 2019
3	Finalisation méthodologie élaboration manuel de procédures opérationnelles standardisées sur la qualité des services de santé VIH/sida en Haïti	14 – 18 octobre 2019
4	Travaux élaboration manuel / présentation / validation / production de copies	18 octobre au 19 novembre 2019
5	Consultation / révision outils existants sur la qualité des services en particulier ceux utilisés par les coachs/mentors healthqual	3 – 10 décembre 2019
6	Travaux élaboration carnet du superviseur sur des services de santé de qualité VIH/sida	20 novembre au 22 décembre 2019
7	Finalisation méthodologie sur plan de monitoring et d'évaluation des services de santé de qualité VIH/sida	6 -8 janvier 2020
8	Travaux élaboration plan monitoring et d'évaluation des services de santé de qualité VIH/sida	9 janvier au 12 février 2020
9	Plan de formation sur l'assurance qualité des services de santé VIH/sida	2 – 6 mars 2020
10	Réalisation sessions de formation sur assurance qualité des services de santé VIH/sida	9 – 25 mars 2020
11	Elaboration rapport final de cette assistance technique	26 – 31 mars 2020

#### **E. Critères d'évaluation technique et financière**

Ils sont énumérés et explicités dans le Dossier d'Appel d'Offres.

#### **F. Profil recherché**

La firme retenue doit disposer des techniciens (consultant en chef et consultants adjoints) ayant les qualifications et les compétences suivantes :

- Formation de base en sciences de la santé, option médecine ;
- Formation spécialisée en santé publique ;
- Expérience avérée de consultation technique en santé publique (au moins 10 ans) ;
- Expérience avérée dans la mise en place d'interventions d'assurance qualité. **Une expérience dans la certification de services de qualité et non-stigmatisants de points de prestation de services en VIH/sida en Haïti ou à l'étranger et/ou une expérience dans une institution d'agrément à l'étranger est un atout majeur.**
- Une bonne connaissance du système de santé en Haïti et en particulier du Programme National de Lutte contre le Sida ;
- Une bonne connaissance des documents normatifs et de régulation du MSPP et du MSPP/UCMIT/PNLS ;
- Des capacités analytique et rédactionnelle excellentes ;
- Des capacités à favoriser le travail en équipe et d'établir des relations de travail efficaces.

#### **G. Dépôt des dossiers**

Cette passation de marché est ouverte aux firmes de consultation technique en Haïti et à l'international. Les firmes qui y sont intéressées s'adresseront à OHMaSS ou au secrétariat du FM / section LAC à Genève pour l'obtention du DAO le **15 juin 2019**.

Adresse de soumission à OHMaSS : [recrutement@ohmasshaiti.org](mailto:recrutement@ohmasshaiti.org)